

**Dynamiques féminines résilientes et développement territorial :
quels liens avec la vulnérabilité et l'informalité****Résumé:**

L'étude présente les principaux résultats d'une enquête réalisée auprès de femmes entrepreneures de la wilaya de Tizi-Ouzou. L'analyse des liens entre la résilience et la vulnérabilité dans une approche entrepreneuriale conclut sur la pertinence du rôle des dynamiques féminines informelles en tant que vecteur d'un développement territorial. Ce dynamisme, dans un milieu contraignant caractérisé par une vulnérabilité sociale, déclenche une résilience entrepreneuriale créatrice de valeur socio-économique. Les femmes choisissent d'exercer leurs activités dans l'informalité suite à un processus spécifique motivé par un environnement de proximité les conduisant à réduire la vulnérabilité sociale en améliorant leurs conditions de vie.

Mots clés: entrepreneuriat féminin, processus entrepreneurial, activités informelles, résilience, vulnérabilité, développement territorial.

ملخص:

تقدم الدراسة النتائج الرئيسية لدراسة استقصائية لرائدات الأعمال في ولاية تيزي وزو. تحليل الروابط بين القدرة على التكيف والضعف في نهج تنظيم المشاريع يؤكد على أهمية دور الديناميات النسائية غير الرسمية كوسيلة للتنمية الإقليمية. وتؤدي هذه الدينامية، في بيئة تقييدية تنسم بالضعف الاجتماعي، إلى تنشيط القدرة على تنظيم المشاريع التي تخلق قيمة اجتماعية - اقتصادية. وتختار النساء العمل في القطاع غير النظامي بدافع من بيئة القرب تؤدي إلى الحد من الضعف الاجتماعي من خلال تحسين ظروف معيشتهم.

الكلمات الرئيسية: ريادة الأعمال النسائية، عملية تنظيم المشاريع، الأنشطة غير الرسمية، المرونة، الضعف، التنمية الإقليمية

SMADI Amina**Dr. ABRIKA Belaid**

Faculté des sciences économiques
Université Mouloud Mammeri
Tizi-Ouzou

Introduction :

La résilience et la vulnérabilité, deux concepts polysémiques, occupent de plus en plus une place prépondérante dans les recherches universitaires, notamment dans les programmes des gouvernements, étant donné qu'elles permettent d'aborder plusieurs problématiques socioéconomiques et constituent entre autre une des préoccupations des pouvoirs publics déclinant leurs stratégies de développement. L'étude de ces deux concepts inter-reliés nécessite une réflexion sur leurs liens avec le développement et la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans une économie caractérisée par une prédominance des activités féminines informelles et leur rôle dans la création de richesse.

Les femmes marquent de plus en plus leur dynamisme socio économique en tant qu'acteur de développement territorial. Les dynamiques féminines informelles connaissent de nos jours un regain d'intérêt quant à leur évolution participative au sein de l'économie et leur contribution dans la réduction de la pauvreté. Une forte présence qui s'insère dans un contexte favorable à l'émergence et au développement des activités informelles.

L'entrepreneuriat est un champ d'étude du processus de l'entrepreneur dans la réalisation de son projet entrepreneurial. Selon Fayolle A., (2011, 2) « *l'entrepreneuriat en tant que phénomène économique et social s'intéresse à des effets, à des résultats de l'acte d'entreprendre* ». L'entrepreneur se définit comme « *l'initiateur d'un processus complexe de détection et d'exploitation d'opportunité agissant dans un contexte économique, historique, socioculturel et technologique donné* » (Hernandez E-M., Marco L., 2006, 14).

La dimension homme femme de l'entrepreneuriat reste une problématique inachevée dans les pays en développement à cause du manque de données fiables et approuvées, en particulier lorsqu'on parle de l'entrepreneuriat informel, la thématique se complexifie davantage.

Un processus qui débute par l'intention entrepreneuriale, la décision d'entreprendre et qui va jusqu'à l'acte de création d'une organisation. Cette dernière met en relation étroite l'individu et son environnement régissant la société, au sein de laquelle il crée son projet. En effet, l'entreprise ou l'organisation créée est le fruit de ces deux composantes. Sa nature, son fonctionnement, sa pérennisation ou sa disparition résultent de l'imbrication des caractéristiques personnelles de l'entrepreneur et de son entourage qui influence directement son activité. L'entrepreneuriat informel découle aussi de son environnement en premier lieu avant d'être lié purement à l'entrepreneur.

Notre contribution s'inscrit dans la perspective d'un développement territorial. Elle décrit la place et l'importance de l'entrepreneuriat féminin dans l'économie, en particulier, et dans la société, en général, en mettant l'accent sur l'importance de l'informalité et de sa contribution notamment en termes d'emplois et de revenus. Il est question d'analyser la spécificité de l'entrepreneuriat féminin dans le cadre d'un processus informel ainsi que les facteurs déclencheurs de cette informalité en mettant l'accent sur la vulnérabilité du territoire d'étude et son impact socio-économique via une enquête-questionnaire auprès d'un échantillon de femmes entrepreneures de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Problématique

Notre étude pose la problématique du lien entre la dynamique de l'entrepreneuriat féminin aux pratiques informelles conditionnées par un contexte socioculturel, institutionnel voire économique, en traitant du cas des entreprises créées par ces femmes dans un contexte précis afin de

Dynamiques féminines résilientes et développement territorial : quels liens avec la vulnérabilité et l'informalité

révéler leurs principales caractéristiques et d'identifier les facteurs clés favorisant ou, au contraire, freinant leur croissance. De ce fait, la question de recherche soulève la problématique de comment la résilience peut-elle avoir de l'influence sur le processus entrepreneurial des femmes entrepreneures dans un contexte de vulnérabilité ?

Méthodologie de recherche

D'un point de vue méthodologique pour traiter le premier axe nous nous basons sur nos observations et sur une revue de la littérature. Par contre pour compléter notre étude dans le second axe nous présenterons les résultats d'une enquête de terrain. En effet, la présente contribution repose sur une étude appliquée aux femmes entrepreneures des deux secteurs formel et informel dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette wilaya est un terrain d'étude par excellence où le secteur informel est un terrain d'expertise pertinent d'autant plus que le contexte global est favorable à la propagation de ce type d'activités, surtout pour les femmes qui présentent des particularités tout au long du processus entrepreneurial. Il y a un fort besoin de fournir des informations détaillées sur ces femmes, leur choix, leur processus personnel et professionnel, leurs contraintes. Pour le traitement du second axe nous avons élaboré une caractérisation du profil de ces femmes entrepreneures dans un contexte vulnérable à fin de faire ressortir leur dynamisme et résilience entrepreneuriale et ses répercussions socio-économiques. Nous proposerons quelques éléments concernant des résultats issus d'une enquête menée sur un échantillon de 116 femmes entrepreneures réparties sur quelques communes de la wilaya de Tizi-Ouzou. Nous abordons les étapes de la création de l'entreprise, leurs contraintes et les sources de financement ainsi que la prise d'initiatives associée aux notions de résilience et de vulnérabilité pour s'engager dans le processus entrepreneurial informel.

Le choix de l'espace d'étude s'est fait selon le critère d'abondance d'activités féminines. Les communes qui en découlent de cette technique de définition de l'échantillon d'étude sont selon leur degré d'importance les communes de Tizi-Ouzou, Béni-Douala, Azazga, Beni-Zmenzer et Draa Ben Khedda. Pour ce qui est des activités sélectionnées, le même critère est utilisé pour faire ressortir trois activités principales à savoir celles de la couture, des gâteaux traditionnels et de la coiffure féminine.

I. cadre conceptuel et théorique

Il n'est pas aisé de traiter des deux grands paradigmes de vulnérabilité et de résilience dans le champ de l'entrepreneuriat. Chacun des paradigmes polysémiques chargés de pleins de sens mériterait un traitement et des approches appropriées. Leurs profondeurs et complexités nous expliquent l'absence de définitions unanimes consensuelles chez l'ensemble des auteurs. Il est indéniablement établi que ces deux concepts sont l'émanation d'une construction multiple, de plusieurs facteurs collaborant dans leur façonnement et leurs évolutions ou transformations, malgré les signes distinctifs qu'ils recèlent et/ou manifestent.

1. Qu'est ce que la vulnérabilité ?

La vulnérabilité ⁽¹⁾ peut se produire lorsque des individus sont stressés et frôlent un certain paroxysme social où les seuils des changements potentiellement irréversibles sont expérimentés par des changements. Il existe plusieurs types de vulnérabilités. Pour les besoins de notre cas d'étude que nous posons à travers notre problématique notre article sera axé spécifiquement sur la vulnérabilité sociale. Cette dernière, appelée également « *vulnérabilité d'organisation* », exprime la capacité d'une société à anticiper l'aléa, à faire face à l'urgence, à adapter son comportement en temps de crise, et à se reconstruire » (Barroca B. et al., 2013, 3).

La vulnérabilité sociale pour l'entrepreneur englobe les sentiments de perturbation par rapport à une situation initiale, suite à un risque de changement et par crainte des répercussions socio-économiques qu'elle peut entraîner. Ces répercussions sont généralement liées à une condition de pauvreté ou de besoin, peu importe sa nature.

La vulnérabilité sociale est perçue comme une fonction qui dépend de plusieurs facteurs centrée essentiellement sur les caractéristiques singulières de l'individu et sur les circonstances de son environnement. Pauvreté, chômage et inégalités sont les principaux indicateurs de la vulnérabilité sociale. Ils peuvent être à l'origine ou source de déstabilisation et de conflits au sein de la société (Villar C., et David M., 2015, 4).

Pour les entrepreneurs informels, la vulnérabilité se trouve d'abord à leur niveau personnel avant qu'elle ne soit liée au contexte ou à d'autres facteurs qui certes contribuent et influencent le comportement de ce dernier, ses décisions et sur son acte entrepreneurial en général. C'est ce que qualifie N. Brooks (2003) par la « *vulnérabilité inhérente* » (cité par Provitolo D., 2009,7).

Dynamiques féminines résilientes et développement territorial : quels liens avec la vulnérabilité et l'informalité

Dans notre cas d'analyse, la vulnérabilité devient positive (Provitolo D., 2009) une fois que la femme entrepreneure arrive à transformer ses difficultés et ses contraintes en des opportunités de création d'activités entrepreneuriales ou d'emplois et de valeur socio-économique. En d'autres termes, la motivation entrepreneuriale a pour origine dans ce cas une forme de vulnérabilité positive de l'un des facteurs déterminants le processus entrepreneurial.

2. La résilience un construit du capital social de l'entrepreneur

Barroca B. et al., (2013, 5) soutiennent que le concept de résilience a une origine anglaise, « *Resilience* » ou « *resiliency* », attestant la naissance à deux définitions complémentaires avant de les jumeler. La première est liée au fait d'être capable de faire face à des tensions ou pressions et de reprendre son état initial « *the capability of a strained body to recover its size and shape after deformation caused especially by compressive stress* » (Barroca B. et al., 2013, 5). La seconde ajoute le fait de pouvoir s'adapter à tout type de changement « *an ability to recover from or adjust easily to misfortune or change* » (Barroca B. et al., 2013, 5).

Liée toujours à l'étude d'un système écologique, la résilience donne et/ou permet à ce dernier de persister face aux différents types d'aléas auxquels il est ou peut être soumis. Sur ce, un système peut être qualifié de résilient selon Vickers (1965) « *s'il perdure malgré les chocs et perturbations en provenance du milieu interne et/ou de l'environnement externe* » (Paquet G., 1999, 2).

Le concept de résilience en lien avec l'économie du développement permet de jeter un regard sur les individus et leurs conditions de vie (pauvreté). Elle souscrit la capacité d'un individu à supporter une situation de crise « *development resilience is the capacity overtime of a person, household or other aggregate unit to avoid poverty in the face of various stressors and in the wake of myriad shocks. If and only if that capacity is and remains high, then the unit is resilient* » (Barrett CB., et Constan MA., 2013, 2).

La résilience en économie selon Paquet G., (1999, 1) est « *la capacité de retomber sur ses pieds, de garder le cap, d'assurer la pérennité d'un organisme ou d'une société, le maintien d'une certaine permanence dans un environnement turbulent* ».

D'après Lallau (2011), la résilience s'appréhende par le triptyque de résistance, adaptation et de transformation (Laissus-Benoist P., 2016, 1). La résilience permet de faire une lecture positive des phénomènes en se posant des

questions, comme le dit Twigg, sur « *what communities can do for them selves and how to strenghten their capacities* » (Laissus-Benoist P., 2016, 1).

En 2014, le Groupe de travail technique sur la mesure de la résilience, regroupant plusieurs agences onusiennes et bailleurs multilatéraux, aborde la résilience à partir de : « *la capacité qui garantit que des facteurs de stress et des chocs adverses n'aient pas de conséquences négatives durables sur le développement* » (Laissus-Benoist P., 2016, 3).

Quant aux spécialistes des sciences sociales, ils font référence à l'existence de deux types de résilience la « *résilience passive* » et la « *résilience proactive* » (Barroca B., et al., 2013, 3). De même, Dovers and Handmer (1992) cité par Povitolo D., (2009, 18) déterminent deux formes de résilience : la résilience réactive et proactive.

La résilience réactive implique résistance du système au changement pendant l'évènement.

La résilience proactive équivaut à la capacité des personnes à anticiper, à apprendre, à s'adapter, à faire face et à se remettre d'un évènement.

La *capacité adaptative* qui définit la résilience se manifeste par trois formes selon Provitolo D., (2009, 11):

Anticipative ou proactive : correspond à la prédisposition de réagir avant l'avènement de la perturbation, par observation ou même par perception. Dans notre cadre d'étude, les employées du secteur informel peuvent décider dans le cas où elles sont gênées par un phénomène quelconque d'abandonner leur poste avant qu'elles ne soient licenciées ou surexploitées pour créer leur propre entreprise et de se lancer dans le milieu entrepreneurial.

Autonome et spontanée : ne résulte pas d'un acte réfléchi mais provient de manière spontanée ou imprévue.

Réactionnelle : c'est pouvoir gérer les conséquences du changement ou des perturbations pendant et après.

3. La resiliance ⁽²⁾ entrepreneuriale

La résilience correspond à la capacité de reprendre et de construire malgré toutes les difficultés, les obstacles ainsi que les pressions supportées qui se présentent tout au long du vécu. En d'autres termes, c'est la combinaison de plusieurs facteurs internes et externes qui permettent à un individu de se

Dynamiques féminines résilientes et développement territorial : quels liens avec la vulnérabilité et l'informalité

reconstruire. Pour Abrika B., et Smadi A., (2016) qui citent Bernard M-J., la résilience ressemble à une énergie interne vitale qui donne un plaisir de vivre différemment, d'une autre manière, de renoncer au besoin et c'est avant tout une renaissance et une réparation interne pour la personne elle-même.

Elle se définit à partir de la nature du traumatisme personnel et/ou professionnel spécifique à l'individu et aux capacités de ce dernier à surpasser les contraintes engendrées. Dans notre cas nous faisons référence à l'entrepreneur que nous préférons appeler une situation de malaise, de sous estimation ou d'une exploitation telle que définit par Bernard M-J (2006, 16) « *la notion de résilience présuppose qu'il y a un traumatisme, un choc important qui interpelle la personne au plus profond d'elle même, dans son identité* »

Entreprendre c'est se créer un autre mode de vie, une autre personnalité, un facteur déclencheur de changement personnel et professionnel. Ce passage d'une situation donnée tel que le chômage ou l'exploitation, d'une femme soumise à une femme indépendante et autonome qui prend des risques et assume des responsabilités à une autre situation bien meilleure est selon nous traduit la résilience entrepreneuriale. Être résilient c'est pouvoir convertir sa conjoncture et ses circonstances à un nouvel événement qui se manifeste par une intention de créer et de développer une entreprise. Cette initiative entrepreneuriale résulte d'une volonté réfléchie par une personne qui supporte un amalgame de pressions et de gênes infranchissables développés par la famille, l'entourage et même dans le milieu professionnel. D'autant plus que les femmes entrepreneures algériennes rencontrent des difficultés liées aux valeurs socioculturelles négatives : « *la femme entrepreneure subit des contraintes liées aux mentalités de la société* » (Dif A., Adel F-Z., 2014, 482).

Un enchevêtrement entre les caractéristiques personnelles et environnementales produit un entrepreneur résilient. En outre, « *la résilience est à la fois un processus psychologique interne aux individus, et c'est aussi un processus d'interactions entre ces personnes et les dimensions sociales, culturelles, économiques de la société* » (Bernard M-J., 2007, 3).

4. Vulnérabilité et résilience : quels liens ?

Provitolo D., (2009, 6) met en avant l'existence de deux approches différentes pour étudier la vulnérabilité liée aux perturbations de différentes natures et à dimensions multiples: négative ou positive. Quelques travaux de recherches utilisent les deux concepts de résilience et de vulnérabilité leurs donnant le même sens sans percevoir de différences qui puissent exister entre les deux en sachant qu'ils développent dès leurs origines des approches différentes (Barroca B., et al., 2013, 5).

La différence qui existe entre résilience et vulnérabilité réside dans le fait que la première représente une qualité pendant que la seconde reflète un état ou une situation bien définie. Ceci n'empêche qu'elles partagent un point en commun celui de la « *capacité à faire face* » (Barroca B., et al., 2013, 5). Cette aptitude à résister voire de lutter contre quelque chose est juste une variable que comprend la notion de résilience parmi tant d'autres, tandis qu'elle répond entièrement au sens de la vulnérabilité. Les travaux réalisés autour de la notion de résilience font ressortir respectivement quelques caractéristiques illustratives, entre autres « *la capacité de résistance et de récupération, l'apprentissage et la mémoire, la capacité de résistance, d'absorption, de récupération la capacité à corrélérer le fonctionnement et la demande, à trouver des organisations territoriales adaptées, et à résister* » (Barroca B., et al., 2013, 5).

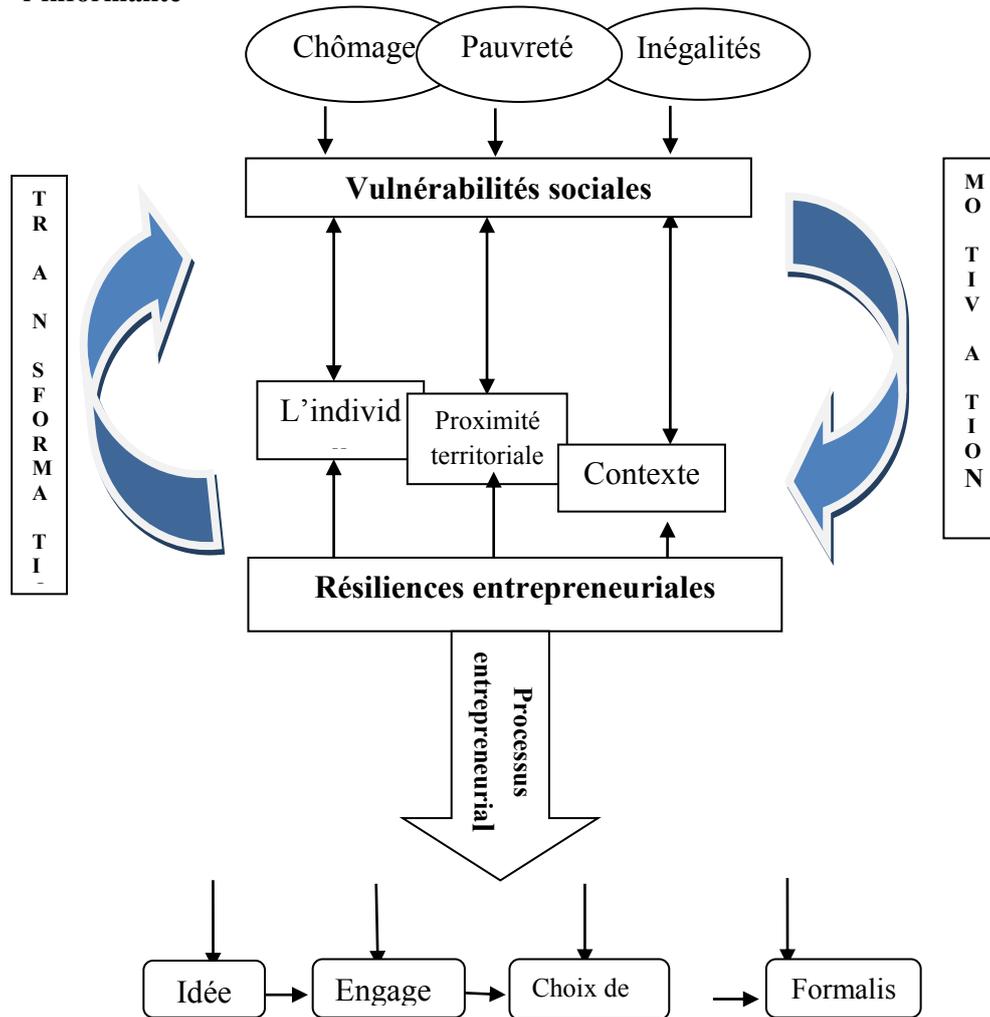
Pour faire ressortir la différence entre vulnérabilité et résilience Barroca B., et al., (2013, 6) recourent à des synonymes pour montrer que la résilience est liée aux notions ***de renouvellement, de réorganisation, d'émergence ou bien encore de bifurcation***. Ils ajoutent que la résilience se détermine de façon générale par la ***persistance, résistance, adaptation, flexibilité, élasticité, renaissance, reconstruction***, etc. Pour en conclure avec le concept de vulnérabilité qui au contraire est attachée à des sentiments de ***fragilité, sensibilité, faiblesse, défaillance, déficience, traumatisme, blessure***.

Par contre Adger (2000) évoqué par Barroca B., et al., (2013, 5) se base sur l'aspect social de la résilience en considérant que le sens de la résilience dépasse largement ces liens. Il note ainsi qu' « *il s'agit de la capacité des communautés humaines à supporter les chocs ou les perturbations externes et à se relever de telles perturbations* ». Ce même auteur ajoute qu'on plus de ce pouvoir de faire face aux situations de crises, la résilience va au-delà pour en finir par franchir et traverser la crise.

L'explication de la notion de résilience ne peut pas se limiter au seul facteur de vulnérabilité, même si de nombreux liens sont soulevés et observés par un certain nombre de chercheurs. Car on ne peut pas dire que tout les entrepreneurs résilients évoluent dans un contexte vulnérable ou ont subi un choc externe. Mais le contraire est vrai toute vulnérabilité suppose que l'individu, la société ou l'organisation ne soit pas résiliente. Cette problématique d'actualité reste complexe et forme un enchevêtrement qui nécessite une analyse plus profonde surtout lorsqu'il est question de l'associer aux activités relevant du domaine de l'informalité.

La synthèse des causes et les effets, figurant dans le schéma n°01 suivant, des vulnérabilités sociales et des résiliences entrepreneuriales explicite largement le processus entrepreneurial orienté vers l'informel particulièrement lorsqu'il s'agit des activités féminines.

Figure N°01 : schéma de l'impact des vulnérabilités sociales et des résiliences entrepreneuriales sur le processus des femmes activant dans l'informalité



Source: synthèse conçue par nous-mêmes.

II. Etude empirique appliquée aux processus entrepreneuriaux des femmes de la wilaya de Tizi-Ouzou

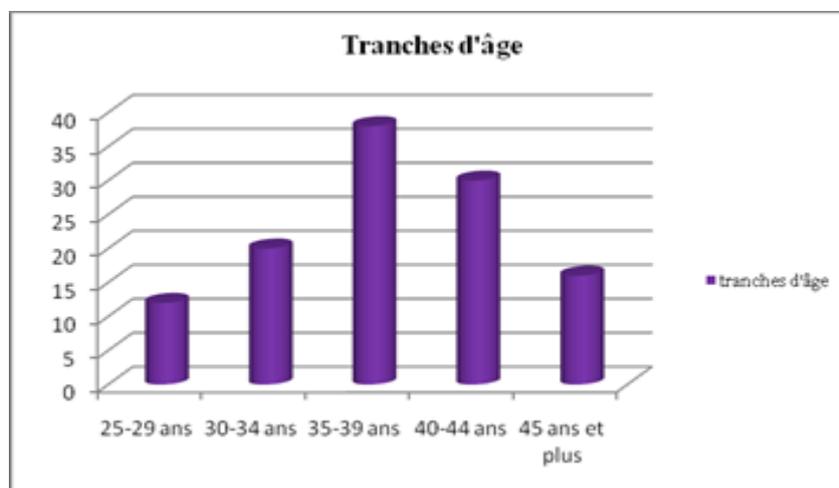
A partir de ces vulnérabilités sociales et des dimensions multiples de la résilience on peut déduire les motivations des étapes du processus entrepreneurial. C'est à cela que nous nous attelons à déduire à partir de l'étude

empirique résultant de l'enquête portant sur les processus entrepreneuriaux des femmes dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

1. Caractérisation de l'identification des femmes entrepreneures enquêtées

L'âge moyen de la population d'étude varie entre 35 et 44 ans avec respectivement 32,76 % pour la tranche d'âge de 35 à 39 ans et 25,86 % pour la tranche d'âge de 40 à 44 ans. L'étude de l'âge détermine et reflète la situation socioculturelle du territoire d'étude entre un territoire encourageant les femmes à entreprendre et celui qui au contraire freinant ces dernières avec les différentes croyances et contraintes posées pour ces dernières d'une part et prouve que les femmes entrepreneures passent particulièrement dans leur processus personnel par des étapes particulières.

Figure N°02 : répartition des femmes entrepreneures selon les tranches d'âge



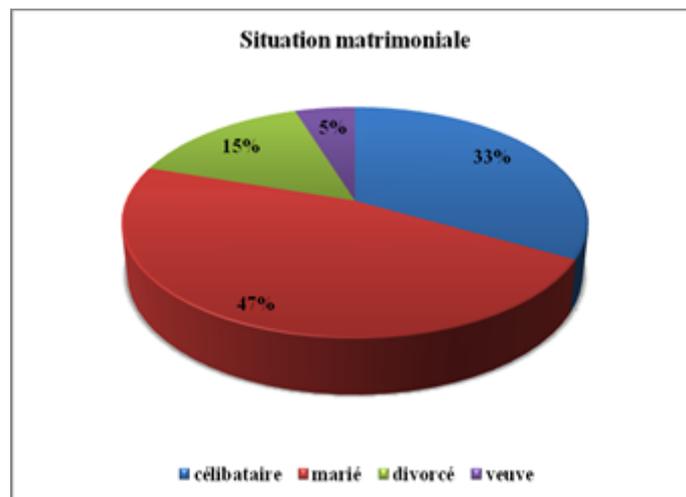
Source : résultat de notre enquête

La présence des femmes mariées dans le champ de l'entrepreneuriat est marquante avec environ 46,55% soit 54 femmes sur les 116 femmes enquêtées. Cette forte présence des femmes mariées, généralement, peut être expliquée par le fait que ces dernières sont dans un besoin lié aux charges familiales et celles des enfants ou parce que le mari est inactif. L'autre explication qui peut être donnée à cette situation de présence prédominante des mariées, est inhérente à leurs évolutions personnelles, elles deviennent plus mures et plus capables à assumer de telles responsabilités à ce niveau d'âge sans négliger le rôle du mari

Dynamiques féminines résilientes et développement territorial : quels liens avec la vulnérabilité et l'informalité

stimulateur. Les célibataires viennent en deuxième position après les mariées avec 32,76 % soit 38 femmes. Quant aux divorcées et aux veuves, les considérations sociales les mettent dans une situation délicate, rares sont celles qui ont le courage d'entreprendre et d'affronter toutes les difficultés avec seulement 15,5% de femmes divorcées et 5,2% de veuves.

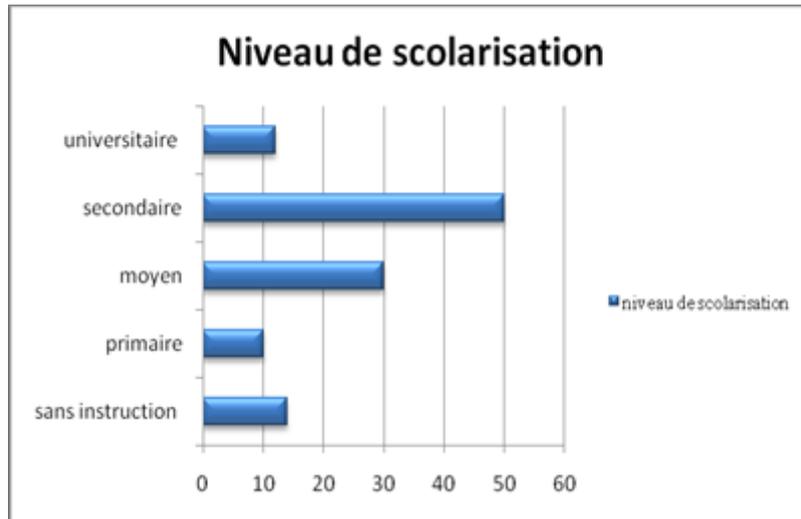
Figure N°03 : situation matrimoniale des femmes entrepreneures enquêtées



Source : résultats de notre enquête

Le niveau de scolarisation des femmes entrepreneures est plus ou moins élevé puisqu'il est d'environ 43% soit 50 femmes lycéennes, 25,86% pour celles qui ont le niveau secondaire et de seulement 10% d'universitaires ; soit au total 79,3 % des femmes entrepreneures qui ont un niveau secondaire ou supérieur. Avoir un niveau de scolarisation élevé signifie que la femme est capable de faire face aux responsabilités liées à la création d'entreprise et à sa gestion tout au long de tout le processus entrepreneurial malgré le fait que les activités artisanales ne nécessitent pas un haut niveau de scolarité.

Figure N°04 : niveau de scolarisation des femmes entrepreneures



Source : résultats de notre enquête

A partir des résultats de l'enquête de terrain que nous avons effectué auprès des femmes entrepreneures dans la wilaya de Tizi-Ouzou, nous constatons qu'au moins un tiers de ces dernières exercent dans l'informalité totale sans pour autant négliger celles qui mènent leurs activités à domicile qui ne sont pas facilement décelables. Notre enquête nous a permis entre autre de détecter quelques femmes activant à domicile grâce à la sous-traitance qui forme une deuxième source de commercialisation après celle de la clientèle à domicile qui désormais commence à préférer de se déplacer vers des locaux spécifiques pour être plus à l'aise et plus satisfaite en termes de temps qui devient plus réduit avec les employées.

Cette part élevée d'informalité résulte pour la plupart des enquêtées de la méfiance régnant vis-à-vis de l'environnement institutionnel, des textes réglementaires et de la bureaucratie qui freinent les initiatives privées et ce malgré tous les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics en faveur de la micro-entreprise et des stratégies visant la promotion des jeunes entrepreneurs notamment les femmes sans discrimination.

2. L'entrepreneuriat informel : une résilience inachevée

Un ensemble de facteurs résilients conduit, d'une part, les femmes faisant face aux vulnérabilités sociales à porter leurs choix vers le processus entrepreneurial informel. Les dimensions de la résilience participent, d'autre part, à la construction d'une personnalité résiliente des femmes entrepreneures. Le vécu

Dynamiques féminines résilientes et développement territorial : quels liens avec la vulnérabilité et l'informalité

quotidien et le milieu familial sont des facteurs déclencheurs de ce type de dynamiques entrepreneuriales.

a. Le vécu comme facteur déterminant de la résilience en Algérie

La vulnérabilité sociale incite l'individu à développer sa résilience pour changer sa situation et améliorer ses conditions de vie. Avoir une meilleure qualité de vie pousse généralement les individus vivant dans la précarité à sortir de celle-ci et à souscrire à un avenir meilleur.

b. Le milieu familial

Les aides familiales ou le soutien du réseau familial est un support déterminant pour l'entrepreneur tout au long de son processus entrepreneurial. Parfois ce n'est pas la femme seule qui est à l'origine de l'idée de la création de l'entreprise ; c'est plutôt à un membre de sa famille ou de son entourage. Une fois l'étude est faite et la décision prise pour s'engager dans l'acte entrepreneurial, les femmes recourent pour le financement de leurs projets aux ressources familiales qui accordent leurs soutiens inconditionnellement et avec des souples en ce qui concerne les modalités de remboursement. Par contre le secteur financier formel impose des procédures administratives, des exigences bancaires quant aux garanties et aux apports personnels dont les femmes ne disposent pas généralement. Même après la création de son entreprise, la femme entrepreneure s'appuie souvent sur les liens avec son entourage familial qui forme la force motrice de la réussite des femmes dans leur processus. La vulnérabilité ne repose pas sur les capacités intrinsèques de l'entrepreneure et sur ses caractéristiques, mais plutôt sur celles de son environnement social. Le milieu familial peut être exploité comme une vulnérabilité positive ou au contraire négative. Pour la vulnérabilité positive nous pouvons citer à titre illustratif le cas des femmes qui n'ont pas travaillé avant leurs mariages, par la suite, avec l'encouragement de leurs conjoints, elles changent leurs intentions pour rentrer dans le monde du travail en général et plus particulièrement dans celui de l'entrepreneuriat. Cet encouragement est dû, souvent, à la situation du ménage et aux charges lourdes que le mari n'arrive pas à combler. Ce qui favorise les femmes à saisir ce genre d'opportunité occasionnant l'émergence d'activités entrepreneuriales. Par conséquent, la vulnérabilité négative consiste à maintenir l'individu dans ses sentiments de faiblesse ou plutôt à le condamner à rester dans sa situation d'échec. Si on prend le cas des femmes entrepreneures qui exercent leurs activités à domiciles nous trouverons que la plupart d'entre elles le font par obligation et par contraintes socioculturelles liées soit à la famille ou à l'entourage (issues des rapports du genre).

3. Quatre phases du processus entrepreneurial

Le processus entrepreneurial peut être décomposé en quatre grandes phases. Chacune de ces phases peut englober un ensemble d'étapes. La figure n°02 ci-

dessous schématise les différentes phases du processus de l'engagement des femmes dans l'entrepreneuriat que nous développons dans ce point.

a. La phase de l'idée du 'Projet'

L'intention entrepreneuriale est différente d'un entrepreneur à un autre. Ce qui donne un résultat différent lié à ses motivations d'entreprendre et au contexte environnant. Le vécu dans un environnement familial d'entrepreneur peut influencer l'idée d'entreprendre. En effet, Avoir un entrepreneur dans la famille peut inciter les femmes à entreprendre. A cette question les femmes entrepreneures enquêtées, seulement 29.3 %, ont déclaré avoir un entrepreneur dans la famille et c'est généralement les femmes mariées dont le mari est un entrepreneur. Le reste déclarent, environ 70,7 %, ne pas avoir un entrepreneur parmi les membres de la famille dans le passé.

Selon notre enquête 57,76 % de femmes entrepreneures ont eu elles-mêmes l'idée du projet d'entreprendre contre 28,45 % qui ont énoncé que l'idée de création d'entreprise revient en premier lieu à leurs familles entre parents frères, sœurs et mari qui les encouragent à entreprendre. Le rôle des amis dans l'idée de création d'entreprise vient en dernier lieu avec 13,8% des 116 femmes enquêtées. La plupart des femmes entrepreneures enquêtées n'ont pas créées leurs entreprises par opportunisme, bien au contraire elles évoquent l'existence du besoin en premier lieu puis le mimétisme en second lieu, particulièrement pour les femmes qui exerçaient des activités à domiciles auparavant.

L'identification d'une opportunité a fait l'objet de plusieurs études. Les points de vue des chercheurs sont partagés. En premier lieu nous retrouvons ceux qui disent que ça revient aux capacités d'exploitation et de découverte de l'entrepreneur ; en second lieu, ceux qui voient qu'une opportunité se crée et se développe grâce à l'apprentissage et à l'amélioration de l'entrepreneur ; et enfin, en troisième lieu, ceux qui trouvent que l'opportunité existe indépendamment de l'entrepreneur et c'est à lui de la découvrir dans son environnement en faisant recours à l'information (Tremblay M., et Carrier C., 2006, 3). Environ 80,17% des femmes entrepreneures enquêtées ont déclaré avoir trouvé des facteurs favorables au développement sur le territoire de localisation de leurs activités contre seulement 19,83 % qui ne trouvent aucune opportunité sur ce territoire. Pour ce qui est des études de marché généralement, les femmes sollicitent le réseau familial pour se renseigner sur la faisabilité du projet et sur le choix de localisation avec environ 24% des enquêtées contre 76 % qui justifient leurs choix de localisation par le territoire de résidence afin de réduire le trajet domicile-travail.

Dynamiques féminines résilientes et développement territorial : quels liens avec la vulnérabilité et l'informalité

b. La phase d'engagement décisionnel

L'engagement reflète à la fois le choix du moment et des actions à entreprendre pour réaliser un projet. Pour Fayolle A. et Lassas-Clerc N., (2005, 2) l'engagement est défini comme « *le moment à partir duquel un individu consacre l'essentiel de son temps, de son énergie, de ses moyens financiers, intellectuels, relationnels et affectifs à son projet ou à sa jeune entreprise* ». En effet, s'engager manifestement dans un processus entrepreneurial doit être précédé par une prise de décision compte aux actions à réaliser. Il existe selon la littérature une multitude de décisions entrepreneuriales :

La décision réfléchie: fait référence à un processus réfléchi et organisé d'évaluation de plusieurs options pour aboutir à un choix définitif.

La décision par défaut: résulte d'une situation généralement de chômeurs souffrant de difficultés de se trouver un travail salarié. La décision d'entreprendre reste un dernier choix, aux personnes résilientes, en créant leur propre emploi. Ce type de décision est suivi par une réflexion puis par le passage à l'acte pour en garantir un revenu.

La décision opportuniste: le futur entrepreneur n'est pas engagé dans un projet de création, ni à la recherche d'une idée jusqu'au jour où il prend conscience d'une opportunité et décide de la saisir.

La décision impulsive : la prise de décision dans ce cas n'est pas précédée par une réflexion. La résilience est bien placée ici pour expliquer ce phénomène parce qu'un entrepreneur qui a subi un événement perturbant accompagné par une prise de conscience d'une situation non satisfaisante peut être à l'origine de ce type de décision.

La décision programmée: avoir une famille entrepreneuriale influence sur la décision entrepreneuriale chez certains entrepreneurs comme une tradition familiale héritée (Hernandez É-M., 2006, 3).

c. La phase de réalisation du projet ou le passage à l'acte

Pour réaliser leurs projets, les femmes entrepreneures décident de se lancer dans le champ de l'entrepreneuriat en choisissant l'informalité. Pour certaines, elles considèrent leur présence dans l'informel comme étant une étape provisoire afin d'essayer la faisabilité du projet et pour acquérir une certaine expérience sur le terrain qu'elles ne possèdent généralement pas. Par contre, d'autres femmes entrepreneures parmi celles enquêtées ont énoncé que leur choix de l'informalité pour l'exercice de leur activité résulte de l'environnement institutionnel qui oblige ces dernières à rester dans l'informel par les exigences et les difficultés rencontrées pour la création d'entreprise en premier lieu et pour les taux d'imposition (fiscales et parafiscales) élevés qu'elles n'arrivent pas à couvrir, ajouter à cela les frais de location qui leur pose problème pour le développement de l'entreprise. Ce processus de création

se caractérise ainsi par une chaîne commençant par l'étape de l'approvisionnement à celle de la production jusqu'à la phase de commercialisation du produit. L'approvisionnement, se caractérise souvent par l'absence de traçabilité, il se fait généralement sans facture, aucune comptabilité n'est tenue, pour certaines aucune prise de note même personnelle n'est assurée. Cette phase se fait pour la plupart des femmes au fur et à mesure des commandes livrées parce que leur budget ne permet pas de couvrir toutes les charges donc c'est les recettes qui couvrent les dépenses. L'achat des matières premières dépend de l'évolution du niveau d'activité, de l'écoulement des produits et par conséquent du recouvrement des ventes auprès des clientèles. La phase de production nécessite plus de débat parce qu'elle regroupe plusieurs aspects. Premièrement celui de la main d'œuvre employée qui est souvent recrutée dans informel, elle ne bénéficie d'aucune couverture sociale. La situation précaire des femmes entrepreneures propriétaires est décelable par le niveau du salaire de subsistance qui entre autre illustre le degré de la vulnérabilité sociale indirectement. On trouve dans ce cas une double informalité de l'entreprise et de ses employées. Deuxièmement, l'attention est orientée sur la notion de l'innovation ou plus simplement des efforts de création d'un nouveau produit sur le marché et de façon à accroître la commercialisation, d'une part, et l'effort d'accroître la demande de la clientèle, d'autre part, et ce dans le but de faire face à la forte concurrence qui existe sur le marché.

Quant à la commercialisation elle constitue l'une des contraintes les plus importantes pour les femmes entrepreneures, principalement pour quelques activités artisanales constituant la part dominante de l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Tizi-Ouzou. L'absence de moyens pour la commercialisation du produit sur un marché plus large est une autre contrainte freinant les dynamiques féminines dans leur processus d'entreprendre.

La phase de l'Accroissement de l'organisation créée

Parler de l'accroissement d'une entreprise sous entend le développement de cette dernière sur tous les plans. Lorsque l'on traite du cas des entreprises informelles il faut spécifier que c'est beaucoup plus leur passage à la formalisation qui nous intéresse en plus du développement de l'entreprise au niveau interne.

Une organisation regroupe toutes les composantes du projet c'est à dire l'entrepreneur lui-même, son entreprise, ses employés et toutes les fonctions liées à cette entreprise. Tout type de formation de l'entrepreneur peut contribuer au développement de son entreprise que ce soit dans la production ou dans la gestion de son entreprise et du personnel.

activités féminines agissant dans des cadres formel, semi-formel ou informel, nos conclusions débordent sur l'émergence des dynamiques entrepreneuriales issues des processus entrepreneuriaux informels. Les liens de ces deux paradigmes avec l'informel confirment que l'entrepreneuriat féminin informel est le résultat d'une certaine résilience inachevée et/ou incomplète car ce processus entrepreneurial informel se limite à un stade tant qu'il ne passe pas à l'autre stade et ne transforme pas l'organisation créée en une entreprise structurée dans un cadre formel. Néanmoins, cette catégorie de femmes entrepreneures informelles contribue sur le plan socio-économique par la création de valeur et de richesse.

L'étude des résultats issus de l'enquête appliquée aux femmes entrepreneures de la wilaya de Tizi-Ouzou conclut sur la pertinence, pour les activités traitées, du rôle de l'informalité en tant que vecteur d'un développement territorial à partir de ces dynamiques féminines. En effet, de l'analyse des vulnérabilités et des résiliences dans un contexte configuré par la prédominance des activités informelles dans ces milieux résulte des données qualitatives (les choix, les contraintes, l'environnement...) sur ces femmes qui s'engagent dans ce type de processus entrepreneurial. Des facteurs contraignants et désavantageux que nous avons relevés à travers les différentes phases du processus de l'engagement entrepreneurial qui est entrepris à partir de l'intention entrepreneuriale, suivi par la décision d'entreprendre et qui s'achemine vers l'acte de création d'une entreprise. La mise en place de l'organisation se décline, après un processus long inhérent aux liens très étroits qu'entretiennent les femmes entrepreneures avec leur environnement régissant généralement les rapports sociétaux, par les caractéristiques intrinsèques de la femme entrepreneure qui influent sur le fonctionnement, la croissance, les facteurs d'adaptation, de réussite ou de l'échec de l'entreprise informelle.

L'informalité des activités féminines trouve son origine dans un contexte caractérisant les territoires vulnérables, qui se manifeste par une pauvreté et des inégalités d'insertion socio-économiques, « *l'entrepreneur ne peut donc être compris qu'en rapport avec la société qui lui accorde ce rôle : c'est un agent social* » (Hernandez E-M., et Marco L., 2006, 16).

L'exclusion des femmes de l'économie formelle, correspondant à ses caractéristiques spécifiques, entraîne en général une opportunité entrepreneuriale créatrice d'emplois favorables à l'émergence d'acteurs de développement et de dynamiques territoriales.

Ces femmes entrepreneures qui activent dans l'informel suivent un processus spécifique qui se distingue des entrepreneures formelles qui aboutit à réaliser un objectif socio-économique qu'est la transformation d'obstacles en opportunités.

En guise de conclusion on considère que la résilience en entrepreneuriat ne dépend pas exclusivement de l'entrepreneur et de ses caractéristiques

Dynamiques féminines résilientes et développement territorial : quels liens avec la vulnérabilité et l'informalité

personnelles, mais plutôt, aussi, de la nature des rapports entretenus avec son environnement familial proche et le milieu dans lequel il évolue. La vulnérabilité sociale peut soit stimuler cette résilience entrepreneuriale soit au contraire accentuer la situation appauvrissant de plus en plus la personne qui n'est pas résiliente.

La relation entre la résilience et la vulnérabilité se manifestent essentiellement par le fait que l'une est source de motivation entrepreneuriale entraînant subséquemment des résiliences et l'autre est source de transformation de la vulnérabilité en une situation bien meilleure et une création d'opportunités entrepreneuriales grâce à la résilience.

Bibliographie

Abrika B., et Smadi A., 2016, Entrepreneuriat féminin informel entre dynamisme, résilience et vulnérabilités. Illustration par le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou (Algérie), Communication aux 32^{èmes} journées du développement de l'Association Tiers-Monde *Catastrophes, vulnérabilité et résiliences dans les pays en développement*, Université de Lille, 1-3 juin 2016.

Barrett C-B., Constan M-A., 2013, Toward a theory of resilience for international development application, PNAS USA 111(40), Washington.

Barroca B, et al., 2016, De la vulnérabilité à la résilience : mutation ou bouleversement ? , *EchoGéo* [En ligne], 24 | 2013, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 21 juillet 2016. URL : <http://echogeo.revues.org/13439> ; DOI : 10.4000/echogeo.13439

Bernard M-J, 2007, Entrepreneuriat et Résilience : pour une expression de la diversité des parcours d'entrepreneurs, in 5^{ème} congrès international de l'entrepreneuriat et de l'innovation, le 04, 05/10/2007.

Bernard M-J., 2006, La Résilience Entrepreneuriale, Cahier de Recherche Numéro 2006/05 - Emylion Business School.

Berrou J.-P. et Gondard-Delcroix C., 2011, Dynamique des réseaux sociaux et résilience socioéconomique des micro entrepreneurs informels en milieu urbain africain, monde ne développement, 2011/4, N°156, la soutenabilité sociale dans les pays du sud, de book supérieur.

Bresson M., et al., 2013, La vulnérabilité : questions de recherches en sciences sociales, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, collection Res Socialis, academic press fribourg, suisse.

Bruyat C., 1993, Création d'entreprises : contributions épistémologiques et modélisation, Thèse doctorale, Université de Grenoble.

Bureau International du Travail, 2014, La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, Conférence internationale du Travail, Rapport V (1) de la 103e session.

- Cling J-P, et al., 2012, L'économie informelle dans les pays en développement, Conférences & séminaires, AFD.
- Gherbi H. et Adair P., 2016, Emploi informel féminin et écart salarial en Algérie : le cas de la wilaya de Béjaïa, Communication aux 32^{èmes} journées du développement de l'Association Tiers-Monde Catastrophes, vulnérabilité et résiliences dans les pays en développement, Université de Lille, 1-3 juin 2016.
- Giacomin O., et al., 2009, motivations de création de nécessité et d'opportunité et secteurs de création, N°0902.
- Hernandez E-M, Marco L., 2006, Entrepreneur et décision : de l'intention à l'acte, éditions ESKA, Paris.
- Hernandez É-M., 2006, Les trois dimensions de la décision d'entreprendre, *Revue française de gestion* 9/2006 (n° 168-169), p. 337-357 URL : www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2006-9-page-337.htm.
- Laissus-Benoist P., 2016, La mode de la résilience, quels impacts systémiques pour le monde humanitaire ? Communication aux 32^{èmes} journées du développement de l'Association Tiers-Monde Catastrophes, vulnérabilité et résiliences dans les pays en développement, Université de Lille, 1-3 juin 2016.
- Metzger P., et Peyroux E., 2016, Comment la résilience s'impose à la pensée et à l'action : Usage rhétorique et effets politiques dans la planification urbaine à Johannesburg et la gestion des risques au Rímac (Lima), in XXXII^{èmes} Journées ATM de Lille « Catastrophes, vulnérabilités et résiliences dans les pays en développement » Université de Lille 1 les 1, 2 et 3 juin 2016.
- Ouhibi S. et al., 2016, Analyse de la résilience de l'économie tunisienne post – Révolution 2011, Communication aux 32^{èmes} journées du développement de l'Association Tiers-Monde Catastrophes, vulnérabilité et résiliences dans les pays en développement, Université de Lille, 1-3 juin 2016.
- Paquet G., 1999, La résilience dans l'économie (pp. 99-34), Faculty of Administration, University of Ottawa.
- Provitolo D., 2009, Vulnérabilité et résilience: géométrie variable des deux concepts, Séminaire résilience, ENS Paris, <http://129.199.13.25/IMG/file/resilience/SeminaireProvitoloVulnerabiliteResilience.pdf> consulté 22/07/2016.
- Quenault B., 2013, Du double affrontement ontologique/axiologique autour de la résilience aux risques de catastrophe : les spécificités de l'approche française, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 13 Numéro 3 | décembre 2013, mis en ligne le 30 décembre 2013, consulté le 22 juillet 2016. URL : <http://vertigo.revues.org/14510> ; DOI : 10.4000/vertigo.14510
- Tremblay M., et Carrier C., 2006, L'identification d'opportunités entrepreneuriales : une perspective collective in XV^{ème} Conférence Internationale de Management Stratégique, Annecy / Genève 13-16 Juin 2006.

Dynamiques féminines résilientes et développement territorial : quels liens avec la vulnérabilité et l'informalité

Villar C., et David M., 2015, La résilience, un outil pour les territoires ? Manuscrit auteur, publié lors du séminaire IT-GO Rosko 2014, Roscoff, 22-23 mai 2014.

Note :

1- Le terme de vulnérabilité apparu entre 1595 et 1605 en anglais renvoyait au radical latin « *vulnerā(re)* », « *vulnerarius* », il se traduit par le terme de « *blessure* ». Dans la littérature anglaise, la vulnérabilité se définit par « *peut être atteint par des dommages* » (Barroca B. et al., 2013, 5).

2- Ce n'est qu'à la fin du XXe siècle selon Barroca B., et al., (2013, 5) que le concept de résilience est utilisé par langue française dès lors qu'il existe bien avant en anglais (1824).

L'émergence du concept de résilience revient à son utilisation en physique durant les années 60. Puis après dans les années 70 et 80, cette notion est utilisée en écologie en s'intéressant à la problématique de durabilité des écosystèmes. C'est de ce fait qu'en 1973 et par Holling que fut introduite la notion de « *systèmes résilients* » (Barroca B., et al., 2013, 3). Selon cet auteur, la résilience représente « *l'importance d'une perturbation qu'un écosystème peut encaisser sans changer de structure* » (Barroca B., et al., 2013, 3).

L'origine de la résilience en premier lieu en physique par rapport à la capacité des matériaux à résister aux chocs et/ou à la déformation. On comprend que le terme de résilience découle du verbe latin *resilio*, « *sauter en arrière* ». Par la suite le concept apparaît en psychologie pour décrire la capacité de surmonter un traumatisme. Puis après, le concept a connu un usage polysémique et fait l'objet d'étude de plusieurs disciplines (Laissus-Benoist P., 2016, 2).